

Au FAM d'Argentan : le sport comme facteur d'inclusion et d'autonomie

Médico-social

Date de publication : 26 juillet 2024

Généralités

Objectif :

Grâce au sport, le Foyer d'accueil médicalisé d'Argentan souhaite améliorer l'autonomie et la santé de ses patients. De plus, la mise en place d'activités sportives permet au foyer de créer des partenariats externes à l'établissement afin de varier les sports.

Le foyer d'accueil médicalisé d'Argentan a mis en place différents sports en interne et en externe : judo, basket, CrossFit, équitation, piscine, BMX, sport adapté (FFSA), sport santé, sport individuel, massage musculaire, gym douce. Un projet de prévention pour lutter contre les TMS pour les professionnels a également été instauré.

Etapes de mise en oeuvre

1. Sollicitation des résidents afin de connaître leurs envies, leurs besoins, ainsi que leurs capacités.
2. Mise en place de séances en interne.
3. Mise en place de séances avec des partenaires lorsque cela est possible.
4. Pérennisation des activités.

Essaimage

Les principaux leviers

Un éducateur sportif pour les structures.

Les principaux freins

Trouver les équipements sportifs adaptés.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

argentan.fam.educateurs@fondation-anais.org

Les ressources

Temps

Temps de préparation, de recherche et de mise en place.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

- Préparation des résidents pour les activités (emploi du temps, tenue de sport, horaire à respecter). - Un professionnel doit être présent avec l'éducateur sportif pour les sorties.

Beaucoup

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 février 2017

Durée du projet : 0 mois

FAM EAM Argentan 61200

Type de structure : Médico-social / Privé à but non lucratif

Obligation réglementaire : Oui

L'activité physique fait partie du projet personnalisé du résident pour travailler son autonomie, son bien-être et l'inclusion.

Déclenchement
Création du poste d'éducateur sportif au sein de la structure.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

6/10

Remplace une pratique existante

Des compétences en interne

Connaissance du public (autisme) pour créer les activités et du réseau extérieur pour créer des partenariats.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Souvent l'expérience du FAM est indispensable auprès des partenaires.

A considérer

Des équipements, du matériel

La politique de la ville ne nous permet pas toujours d'avoir accès à des équipements sportifs pour la pratique des sports : il est nécessaire de passer par des clubs.

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

- Moyen financier délivré par la structure. - Aides extérieurs (appel à projet, tarif préférentiel).

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Inclusion

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

- Des résidents apaisés, plus autonomes.
- Moins d'ennui grâce à la variété des activités proposées.
- Un meilleur environnement de travail.

Sur les usagers : Impacts positifs

- Amélioration de la santé des résidents (moins de douleurs, travail sur l'obésité).
- Création de moments exutoires.
- Meilleure estime de soi.

Sur l'organisation : Non applicable

Un encadrant en plus de l'éducateur sportif est nécessaire pour les sorties sports.

Sur le médico-économique : Non évalué